

SRDE-II Hauts de France
CPRDFOP Hauts de France

CONTRAT DE BRANCHES n°12
Industries culturelles et créatives

DYNAMIQUE STRATEGIQUE : CREA HDF

Entre :

L'ETAT

Représenté par

Le Préfet de région, M. Michel LALANDE

La Rectrice de Région Académique, Rectrice de l'Académie de Lille, Chancelière des Universités
Mme Valérie CABUIL

La Rectrice de l'Académie d'Amiens, Chancelière des Universités Mme Béatrice CORMIER

La Directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,
Mme Michèle LAILLER-BEAULIEU

Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, M. Luc MAURER

Le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, M. André BOUVET

LE CONSEIL REGIONAL HAUTS DE FRANCE

Représenté par

Sa Vice-Présidente en charge de la formation professionnelle, Mme Karine CHARBONNIER

POLE EMPLOI HAUTS DE FRANCE

Représenté par

Sa Directrice, Mme Nadine CRINIER

Pour la Branche de l'Audiovisuel,

La Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) Audiovisuel

Représentée par sa Présidente, Lorella SENEKDJIAN

Pour la Branche du Spectacle Vivant,

La Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) Spectacle Vivant

Représentée par son Président, Stanislas SURUN

Pour la Branche de l'Exploitation Cinématographique,

**La Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) Exploitation Cinématographique
et distribution de films**

Représentée par sa Présidente, Agathe DE FOUCHER

Pour la Branche de l'Edition du Livre,

La Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) Edition du Livre

Représentée par sa Présidente, Martine PROSPER

Pour la Branche de l'Edition Phonographique,

La Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) Edition phonographique

Représentée par son Président, René FONTANARAVA

L'AFDAS

Représentée par son Directeur Général, Thierry TEBOUL

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L.214-13,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code du travail,

Vu la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Vu la délibération n°20170444 du 30 mars 2017 portant approbation du Schéma Régional de Développement Economique, d'internationalisation et d'Innovation (SRDE-II)

Vu la délibération n° 20161816 du 13 décembre 2016 portant approbation du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP)

Vu le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP), signé entre le Préfet de la Région Nord-Pas de Calais, le Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, le Recteur de l'Académie de Lille, le Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, le Directeur Régional de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, Le Directeur Inter-régional de la Mer Manche est - Mer du Nord, et les partenaires sociaux (FO, CFDT, CFTC, CFE CGC, MEDEF, CPME, U2P, UNAPL, FRSEA, Union Régionale des Employeurs Economie Sociale et Solidaire) le 14 mars 2017,

Vu la délibération n° 20181984 du Conseil Régional des 13 et 14 décembre 2018 autorisant le Président du Conseil Régional à signer les Contrats de Branche négociés dans le cadre de la mise en œuvre du CPRDFOP,

Vu l'accord national de la Branche de l'Audiovisuel du 27 mars 2015 relatif aux modalités d'accès à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie et à son financement dans les branches de l'audiovisuel ;

Vu l'accord national de la Branche du Spectacle Vivant du 19 décembre 2014 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des salariés des entreprises du spectacle vivant ;

Vu l'accord national interbranche du Spectacle du 25 septembre 2014 relatif aux modalités d'accès à la formation professionnelle tout au long de la vie pour les salariés intermittents du spectacle ;

Vu l'accord national des Branches de l'Exploitation Cinématographique et de la Distribution de films du 16 juin 2015 et 14 septembre 2015 relatif à la formation professionnelle ;

Vu l'accord national de la Branche de l'Edition du Livre du 26 mars 2012 sur la formation ;

Vu l'accord national de la Branche de l'Edition phonographique du 14 avril 2006 sur la formation professionnelle continue ;

Vu l'avis de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation de la branche de l'Audiovisuel du **26 juin 2018**,

Vu l'avis de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation de la branche du Spectacle Vivant du **17 septembre 2018**,

Vu l'avis de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation de la branche de l'Exploitation Cinématographique du **30 août 2018**,

Vu l'avis de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation de l'Edition du livre du **28 septembre 2018**,

Vu l'avis de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation de la branche de l'Edition phonographique du **26 septembre 2018**,

IL A ETE EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT

Préambule :

Au mois de mars 2017, la région Hauts de France s'est dotée de sa stratégie de développement économique et de sa stratégie de formation, à travers l'élaboration de deux documents essentiels pour le développement régional :

- le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE-II),
- et le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP).

Résultats d'une vaste démarche de concertation menée sur l'ensemble du territoire régional, ces documents posent à travers leurs plans stratégiques, les objectifs et les priorités d'action propres à assurer le développement des entreprises et l'adaptation des compétences, pour répondre aux nouveaux enjeux de développement de l'économie régionale.

Les partenaires ont souhaité poursuivre cette dynamique en envisageant une déclinaison opérationnelle conjointe de ces stratégies sous l'angle des filières et des secteurs d'activité économiques. Un nouveau cycle de négociation s'est ainsi engagé avec les différentes Branches Professionnelles, débouchant sur l'élaboration de « Contrats de Branche », envisageant les plans d'actions économiques et de formation les plus adaptés aux enjeux spécifiques de développement des différents secteurs d'activité.

Le présent Contrat porte sur le secteur des Industries culturelles et créatives, relevant de la dynamique stratégique Créa HDF identifiée par le SRDE-II comme particulièrement porteuse du développement économique régional.

Il réunit dans un même contrat, et dans le cadre d'une même gouvernance les deux grands volets de déclinaison, adossés au SRDE-II et au CPRDFOP, et portant respectivement sur :

- le développement économique, l'innovation et de l'internationalisation,
- le développement des formations et de l'orientation professionnelle

Développement Economique, Innovation et Internationalisation

Sur le champ du développement économique, le Contrat de Branche vient en déclinaison du Schéma régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), approuvé par l'assemblée régionale le 30 mars 2017.

Ce schéma et ses déclinaisons opérationnelles entendent répondre à un double défi :

- définir et mettre en œuvre une nouvelle politique de développement économique dans le cadre d'un nouveau périmètre régional ce qui induit la prise en compte des forces et atouts spécifiques qu'il convient de faire résonner,
- répondre efficacement au défi prioritaire de la région qui est celui de l'emploi.

Pour ce faire, le SRDEII s'est construit autour de plusieurs enjeux pour lesquels le Contrat de Branche doit être un outil d'accélération de mise en œuvre, à savoir :

- Construire une région performante, « pro-business » et attractive ;
- Simplifier la stratégie régionale pour permettre à l'ensemble des acteurs et partenaires de mieux se l'approprier et simplifier la relation aux entreprises dans les actes du quotidien afin de faciliter leur développement ;
- Harmoniser les politiques économiques afin de permettre leur déploiement sur l'ensemble du Territoire ;
- Rendre opérationnelle la stratégie en déclinant rapidement et concrètement ce schéma en plan d'actions.
- Agir au plus près des entreprises, des territoires et des habitants

Sur la base des enjeux déclinés ci-dessus, le SRDEII s'appuie sur une approche de l'économie régionale autour de 5 grandes dynamiques stratégiques :

- La région pionnière de la Troisième Révolution Industrielle, Maritime et Agricole ;
- Une région commerçante, leader de la distribution, et hub logistique européen ;
- Une place tertiaire et universitaire spécialisée, porte d'entrée en Europe ;
- Une région de la santé, des services à la personne, leader de la silver économie ;
- La région des industries créatives et de l'accueil.

La déclinaison opérationnelle du SRDEII s'accompagne de 4 plans d'actions pour accompagner le développement des entreprises et le développement de l'emploi sur le territoire régional :

- la création et la reprise des entreprises : le plan Starter ;
- la croissance des entreprises : le plan Booster ;
- l'emploi : le plan Emploi ;
- leur déclinaison harmonieuse dans les territoires : le plan Territoires.

Ces plans s'appuient en particulier sur les dispositifs d'accompagnement, notamment financiers, des entreprises, mais également sur ses partenaires et acteurs régionaux dans une recherche d'efficience toujours plus exigeante. En cela, l'articulation avec les contrats de branches s'avère être essentielle.

Le volet Développement Economique du Contrat de Branche s'attache à la recherche d'engagements portant sur des actions directement opérationnelles, et permettant de répondre aux perspectives de développement économique de la filière ou du secteur d'activité, selon différents axes liés aux plans évoqués ci-dessus :

1. L'amplification de la dynamique entrepreneuriale régionale en s'appuyant sur les Branches pour sensibiliser davantage et orienter efficacement les porteurs de projets (potentiels ou identifiées) auprès des relais adéquats ; notamment sur la base du dispositif « entreprendre pour apprendre » piloté par les deux académies.
2. Le déploiement d'actions conjointes visant à favoriser le développement des entreprises (ou prévenir leurs éventuelles difficultés le cas échéant) via le plan Booster notamment au travers des enjeux Innovation et Internationalisation ;
3. La recherche d'une couverture régionale optimisée des actions sur l'ensemble du périmètre régional afin d'éviter de voir s'accroître les phénomènes de polarisation autour des principales aires urbaines régionales. Une action conjointe pour tous et partout.

Il s'agit donc de rechercher les modalités les plus adaptées pour répondre aux besoins des entreprises et porteurs de projets et pour tendre à l'équilibre entre les territoires au sein d'un nouveau périmètre régional qui se réinvente.

Formation et Orientation Professionnelles

Sur le champ du développement des formations et de l'orientation professionnelles, le Contrat de Branche vient en déclinaison du Contrat de Plan Régional de Développement et des Formations Professionnelles (CPRDFOP), approuvé par le CREFOP et le Conseil Régional en décembre 2016, et signé par le Président du Conseil Régional, le Préfet, le Recteur et les partenaires sociaux le 14 mars 2017.

Son élaboration a été menée dans un cadre de concertation commun au CPRDFOP et au SRDE-II, associant, aux côtés de la Région, les partenaires de l'Etat (Direccte, Région académique, DRAAF, DRJSCS), Pôle Emploi, et les différents représentants des Branches professionnelles.

Le Contrat s'inscrit dans le prolongement opérationnel des 7 plans stratégiques définis par le CPRDFOP :

1. Itinéraires de réussite et lutte contre le décrochage
2. Information et orientation - jeunes, familles, adultes
3. Lycées et établissements de formation, éléments moteurs dans les territoires (carte des formations)
4. Développement des formations en alternance par le biais des contrats de professionnalisation et des contrats d'apprentissage - mobilisation des entreprises
5. Pour une politique efficiente et coordonnée de formation des demandeurs d'emploi
6. Qualifier les actifs en emploi – Accompagner par la formation professionnelle les filières innovantes, en développement et en mutations économiques.
7. Innovations pédagogiques et numériques

Il s'appuie également sur les perspectives stratégiques et les plans opérationnels dégagés par le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation, adopté par le Conseil Régional le 30 mars 2017. Il rejoint en particulier les objectifs du Plan Emploi développés dans ce Schéma.

Il développe à ce titre, en lien avec le SRDE-II, un certain nombre de mesures permettant de valoriser et de favoriser le développement d' « entreprises apprenantes », inscrites dans des projets et des pratiques innovantes, favorisant le développement de la formation professionnelle et permettant de renforcer les liens entre le monde économique et celui de la formation.

Le volet Formation du Contrat de Branche s'attache à la recherche d'engagements portant sur des actions directement opérationnelles, et permettant de répondre aux perspectives de développement économique de la filière ou du secteur d'activité, selon **quatre axes** :

1. la mise en œuvre d'une politique d'information et d'orientation rénovée
2. l'identification fine des besoins en compétences,
3. le déploiement d'une offre de formation professionnelle cohérente, sur la base d'une stratégie de réponse formation adaptée aux besoins identifiés
4. l'anticipation, le développement et la diffusion de l'innovation pédagogique et numérique

Il recherche également les modalités les plus adaptées de réponse aux besoins des publics et à l'équilibre entre les territoires, dans le respect des nouveaux enjeux et des nouvelles compétences posées par les évolutions récentes du cadre législatif et réglementaire relatif à la formation et à l'orientation professionnelles, à travers la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et ses différents décrets d'application.

S'agissant de l'apprentissage, son développement doit viser, d'une part, à répondre aux besoins en compétences des entreprises qui doivent s'adapter à de nouveaux modes de production, de commercialisation et de communication, rééquilibrer la pyramide des âges de leur personnel et, d'autre part, à permettre la qualification professionnelle et l'insertion dans un emploi durable des jeunes de la région. L'apprentissage constitue un parcours d'excellence, au contact direct des entreprises. Il peut par ailleurs constituer un mode de formation et d'insertion alternatif pour des jeunes en difficulté de parcours.

Son développement nécessite une information complète et facilement accessible sur les métiers, les formations, les parcours ((notamment les possibilités de parcours mixtes (scolaire/apprentissage)) et les possibilités d'insertion professionnelle qui doit s'adresser à tous les publics.

L'implication des entreprises et des branches professionnelles est fondamentale pour anticiper leurs besoins par secteurs, par niveaux de formation et par territoires. Elle est également primordiale pour favoriser l'attractivité des métiers et des parcours en alternance.

Les partenaires du contrat doivent aussi se mobiliser pour lever les freins à l'accès à l'apprentissage : favoriser la mobilité des jeunes, les préparer à l'intégration dans une entreprise, accompagner les entreprises au recrutement et en cas de difficultés.

Le développement de l'apprentissage doit être envisagé dans un cadre de complémentarité et de synergie entre les différentes voies de formation (travail en réseaux, mixité de parcours, rationalisation des plateaux techniques, ...) et de recherche d'équité territoriale.

S'agissant des demandeurs d'emploi, le contrat prend en considération le Plan d'investissement dans les Compétences (PIC)^[1].

Ce Plan, qui énonce l'objectif de construire une société des compétences en vue de former et d'accompagner un million de demandeurs d'emploi et un million de jeunes peu qualifiés et éloignés du marché du travail, s'inscrit en articulation et en complémentarité avec les dynamiques du CPRDFOP et du SRDEII. Il se matérialise par un Pacte Régional d'investissement dans les compétences pour la période 2019-2022 concerté notamment avec les acteurs du monde économique, de la formation, de l'orientation, de l'accompagnement et les partenaires sociaux. Ce Pacte permet de financer des parcours de formation destinés aux publics les plus fragiles et d'engager une profonde transformation des compétences au service de la compétitivité et de l'emploi, à travers notamment la promotion de l'innovation et de l'intégration des technologies digitales dans l'acquisition de compétences. Il a donc vocation à être piloté au plus près des besoins des entreprises et des territoires et à promouvoir les expérimentations, leur évaluation et leur capitalisation.

Le Pacte d'Investissement dans les Compétences est l'opportunité, à travers ce contrat de Branche, de définir des ambitions partagées complémentaires ou renouvelées, plus précises et plus ciblées pour s'incarner dans des projets opérationnels. Sa réussite repose notamment sur l'implication des entreprises dans la construction et le déploiement des parcours de formation, et dans les actions engagées pour développer l'attractivité vers leurs métiers et les formations permettant d'y accéder.

Le présent contrat prend en charge les dynamiques liées à la transformation numérique et à la transition énergétique.

Afin de faire basculer les entreprises dans une réelle transition numérique, il convient de les sensibiliser et d'estimer leur degré d'appropriation du numérique dans les différents volets de l'entreprise (gestion, vente, marketing, production...). En fonction du niveau d'appropriation, il convient de proposer des actions de sensibilisation, de conseil, d'appui financier en mobilisant des experts, partenaires. Il convient également d'accompagner cette transformation par la formation des actifs aux transformations de l'activité générées par cette évolution.

Le contrat s'inscrit également dans le cadre de la Dynamique « Troisième Révolution Industrielle » - REV 3 et de ses différents piliers destinés à accompagner la transition énergétique en Hauts de France (développement des énergies renouvelables, bâtiments producteurs d'énergie, stockage de l'énergie, internet de l'énergie, nouvelles mobilités, économie circulaire, économie de la fonctionnalité...)

Le Contrat de Branche pose un certain nombre d'engagements concrets, autour de projets d'action décidés en commun, et mutualisant pour leur réalisation les outils et les moyens des différents partenaires associés.

Il s'appuie sur un mode de gouvernance dynamique, permettant d'adapter les objectifs opérationnels aux évolutions de l'environnement économique, technologique et/ou réglementaire, et à l'émergence de nouveaux besoins.

I) Dispositions générales :

I.1 - Objet du contrat

Les signataires s'accordent sur la nécessité d'envisager de manière concertée le développement économique, de l'innovation et de l'internationalisation et le déploiement des formations et de l'orientation professionnelle, dans le cadre et pour la mise en œuvre des objectifs définis par le Schéma Régional de Développement Economique de la région Hauts de France (SRDE-II) et le Contrat de Plan de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP).

[1] Cf. Le Grand Plan investissement : <https://www.economie.gouv.fr/lancement-officiel-grand-plan-investissement>

Sur le plan du développement économique,

ils visent à conforter l'action régionale autour de différentes focales transversales afin d'anticiper et se préparer aux défis socio-économiques de demain au regard des perspectives d'emploi et d'évolution du secteur, des dynamiques de développement des territoires régionaux et des besoins identifiés en faveur de la compétitivité et la création d'emplois. Ces défis sont :

- Industrie4.0
- Efficacité énergétique
- Design
- Experience Economy
- Digitalisation
- Adaptation au vieillissement des produits et services des entreprises

Ils s'engagent à créer les conditions d'une concertation permettant de mettre en commun les éléments de diagnostic et d'anticipation, et de coordonner les actions et initiatives en matière de développement économique, dans le respect des compétences propres à chacune des parties.

Ils recherchent collectivement les moyens d'apporter à l'ensemble des publics (porteurs de projets d'entreprises, créateurs, entreprises) le meilleur niveau d'information sur les acteurs et les dispositifs d'accompagnement en région.

Ils favorisent le développement et la diffusion des innovations pédagogiques et numériques.

Sur le plan de la formation et de l'orientation professionnelles,

les signataires affirment leur volonté de favoriser la mise en cohérence des différentes voies de formation et la coordination des actions d'information et d'orientation, au regard des perspectives d'emploi et d'évolution du secteur, des dynamiques de développement des territoires régionaux et des besoins identifiés pour l'adaptation des compétences et l'élévation des niveaux de qualification de la population régionale. Ils souhaitent s'engager dans une perspective de valorisation de la formation professionnelle.

Ils s'engagent à créer les conditions d'une concertation permettant de mettre en commun les éléments de diagnostic et d'anticipation, et de coordonner l'élaboration de la carte des formations, toutes voies de formation confondues, dans le respect des compétences propres à chacune des parties.

Ils recherchent collectivement les moyens d'apporter à l'ensemble des publics (jeunes et adultes) le meilleur niveau d'information sur les métiers et leurs débouchés professionnels, et de favoriser une plus grande lisibilité de l'offre de formation professionnelle.

Ils favorisent le développement et la diffusion des innovations pédagogiques et numériques.

A travers la conclusion du présent contrat, les signataires identifient les enjeux sectoriels et les priorités d'action sur la base desquelles peut être envisagée une mise en œuvre opérationnelle des priorités du SRDE-II et du CPRDFOP. Ils déterminent les modalités de leurs interventions respectives, ainsi que les partenariats à développer entre les acteurs publics et privés de formation, au regard des priorités ainsi dégagées, et dans le respect des compétences respectives des parties.

Ils s'engagent à participer aux travaux de pilotage et de suivi, selon les modalités définies au point IV du contrat, et à fournir les informations physico-financières permettant d'assurer ce suivi.

I.2 - Champ du contrat

Périmètre développement économique :

Le périmètre du présent contrat est celui du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Il concerne en conséquence l'ensemble des dispositifs de soutien (individuel ou collectif) en matière de développement économique se déclinant notamment au travers des 4 plans Starter, Booster, Emploi et Territoires.

Le contrat porte également les questions relatives aux actions régionales transverses visant à favoriser la compétitivité des entreprises et des territoires à l'image du Plan régional Industrie du Futur mais également des dynamiques innovation locales via les parcs d'Innovation.

Il s'inscrit dans le cadre des priorités définies par le SRDEII.

Périmètre formation :

Le périmètre du présent contrat est celui du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles.

Il concerne en conséquence l'ensemble des dispositifs de formation professionnelle, toutes voies de formation confondues :

- la formation professionnelle initiale, sous statut scolaire et par apprentissage,
- la formation professionnelle des demandeurs d'emploi et des salariés, y compris par la voie de l'alternance (contrat de professionnalisation).

Il s'attache également à la construction de parcours favorisant l'accès à l'enseignement supérieur et travaille à l'articulation avec les formations post-baccalauréat. Il envisage les passerelles entre les voies professionnelles, technologiques et générales.

Le contrat porte également les questions relatives à l'information et à l'orientation professionnelles, ainsi qu'à la VAE.

Il s'inscrit dans le cadre des priorités définies par le CPRDFOP.

Périmètre sectoriel :

Les dispositions du présent accord s'appliquent aux secteurs d'activité suivants :

- Production de films et de programmes pour la télévision code NAF 5911A
- Production de films institutionnels et publicitaires code NAF 5911B
- Production de films pour le cinéma code NAF 5911C
- Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision code NAF 5912Z
- Projection de films cinématographiques code NAF 5914Z
- Edition de chaînes généralistes code NAF 6020A
- Edition de chaînes thématiques code NAF 6020B
- Edition et diffusion de programmes radio code NAF 6010Z
- Edition de livres code NAF 5811Z
- Edition de répertoires et de fichiers d'adresses code NAF 5812Z
- Distribution de films cinématographiques code NAF 5913A
- Edition et distribution vidéo code NAF 5913B
- Enregistrement sonore et édition musicale code NAF 5920Z
- Arts du spectacle vivant code NAF 9001Z
- Activités de soutien au spectacle vivant code NAF 9002Z
- Création artistique relevant des arts plastiques code NAF 9003A
- Autres créations artistiques code NAF 9003B
- Gestion de salles de spectacles code NAF 9004Z
- Activités des agences et bureaux de casting code NAF 7810Z
- Reproduction d'enregistrement code NAF 1820Z

II) Contexte et Enjeux économiques et de formation du secteur :

Les travaux d'élaboration du contrat ont permis de relever les éléments de contexte et d'identifier les enjeux de développement économique et de formation suivants pour le secteur des Industries Culturelles et Créatives :



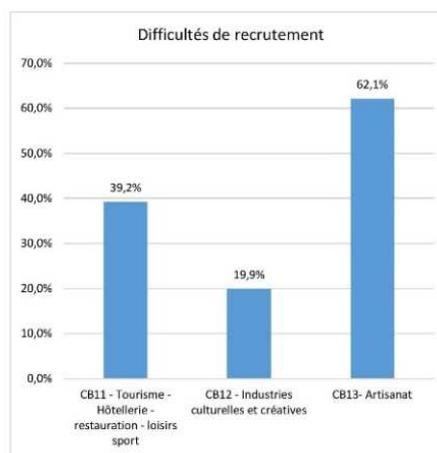
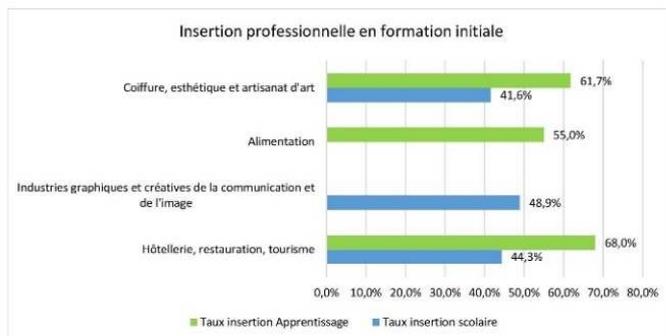
Fiche Signalétique

► 3 Contrats de branche

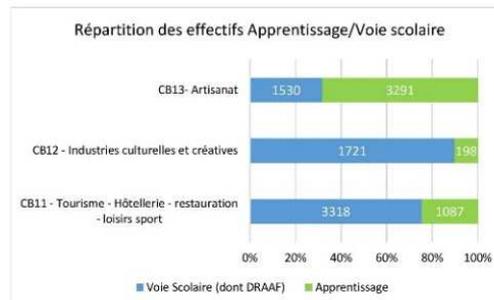
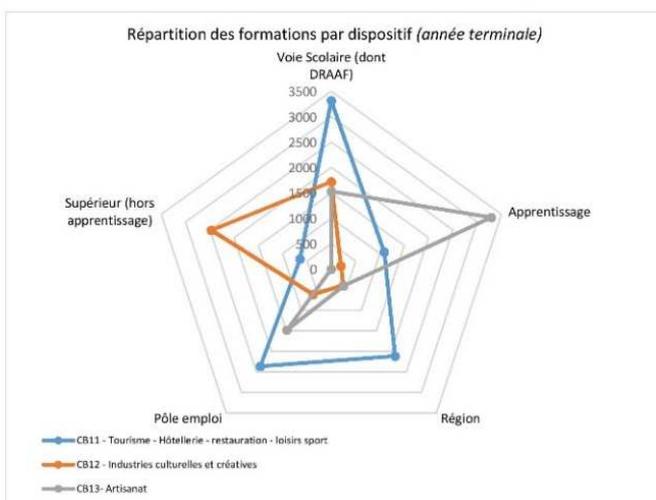
CB11	Tourisme - Hôtellerie - Restauration - Loisirs sport
CB12	Industries culturelles et créatives
CB13	Artisanat

	Nombre	Poids régional
Emplois	170 784	7,5%
Demandeurs d'emploi	68 560	11,4%
Personnes formées	21 648	8,8%
Projets de recrutement	34 759	20,2%

Emploi /Recrutement



Formation – Equilibre Voie Scolaire/Apprentissage



DFP – Département Animation Stratégique – Service Observation & Evaluation – Juin 2018
 Sources : RP 2014 – Direccte 2017 – Pôle emploi 2016 – BMO 2017 – Rectorat 2016-2017 – Région 2016 – DREES 2016 – ORES- ComUE 2014-2015

Enjeux économiques et de formation

- ➔ D'indéniables atouts en Hauts de France (écosystèmes d'acteurs, formations reconnues...) mais un niveau d'emploi culturel encore en deçà du niveau national
- ➔ Enjeu de renouvellement des modèles économiques (créer des synergies public/privé) - Enjeu de taille critique, de la mutualisation, du regroupement par projet
- ➔ Identifier les segments potentiels (Réalité virtuelle, jeux vidéo...) et/ou les domaines applicatifs (tourisme/attractivité, l'attractivité, champ de la formation professionnelle...)
- ➔ Enjeu d'adaptation des métiers (transformation digitale, transdisciplinarité...), et de sécurisation des parcours professionnels
- ➔ Mieux capitaliser et promouvoir les « succes stories », les atouts et se différencier par « l'expérience economy » pour être plus attractif au niveau mondial
- ➔ Augmenter le nombre d'entreprises innovantes, diversifier les activités, irriguer tout le territoire et créer des emplois : viser 30 000 nouveaux emplois pour 2025

III) Engagements de développement (Fiches engagements)

Au regard des éléments de contexte et sur la base des enjeux identifiés ci-dessus, les partenaires s'accordent à reconnaître les objets suivants comme étant ceux sur lesquelles ils conviennent de s'engager collectivement, pour la mise en œuvre opérationnelle du CPRDFOP et du SRDE-II. Ces engagements sont fixés dans le cadre de « Fiches engagements » jointes au présent contrat.

Ces fiches renvoient aux différents Plans et Axes stratégiques définis pour le développement économique et le développement des formations. Elles détaillent le contenu des actions, les objectifs poursuivis, les partenariats mobilisés, la nature des engagements et les indicateurs de suivi correspondants.

Les « Fiches Engagements » feront l'objet d'un suivi au moins annuel dans le cadre du Comité de Pilotage du Contrat. Tout au long de la durée du contrat, de nouvelles actions et engagements pourront être identifiés par les partenaires. Ils feront l'objet de fiches d'engagements complémentaires venant en déclinaison du présent Contrat, sur la base de leur validation en Comité de Pilotage et moyennant un avenant au Contrat.

. – cf Annexes fiches engagements

III.1 - Engagements Communs

Un certain nombre d'engagements sont communs à l'ensemble des contrats de Branche et feront l'objet d'une déclinaison en direction des différents secteurs concernés par le Contrat.

Cf Annexe Fiches Engagements génériques

Pour le SRDE-II

1. Elaboration d'une cartographie « Appui Filières et innovation »

Il s'agit d'élaborer une cartographie dynamique de l'écosystème « Appui Filières et Innovation » à l'échelle des Hauts-de-France, visant à permettre d'identifier les acteurs d'appuis susceptibles les acteurs des filières relatives au Contrat de Branche

Il s'agit d'identifier les compétences et outils RDI pour favoriser les interactions, le développement des entreprises et l'innovation, et créer du lien, des dynamiques entre acteurs académiques (étudiants, doctorants, ...) – Recherche – Innovation – Transfert – entreprises,

2. Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux

Il s'agit de mener des actions de sensibilisation, d'explication et d'optimisation des logiques de relais relatives aux acteurs et dispositifs régionaux actifs en Hauts-de-France et susceptibles d'aider efficacement à la structuration, l'émergence et la réussite de projets divers au sein des Branches.

Pour le CPRDFOP

1. Information – Orientation - Préparation à l'emploi : « Outils et actions d'information sur les métiers »

Dans le cadre des nouvelles répartitions de compétences, et dans le cadre plus particulier des nouvelles compétences de la Région relatives à l'information sur les métiers, un partenariat est recherché avec les Branches professionnelles pour alimenter les différentes sessions, outils et produits d'information à mettre à disposition des publics pour une meilleure orientation. Parmi eux, une plateforme d'information et d'orientation en ligne. Cf fiche en annexe

Ce partenariat est essentiel pour assurer la meilleure orientation des publics vers les formations et les métiers qui recrutent.

2. Identification des besoins de formation : « Baromètre entreprises »

Le préalable indispensable à l'élaboration d'une offre de formation pertinente au regard du développement économique régional est l'identification fine des besoins en compétences des entreprises. Un travail d'enquête est engagé à cet effet. Mené auprès d'un panel d'entreprises régionales, il vise à repérer les besoins des entreprises sur le champ de l'innovation, du développement économique, des perspectives de recrutement et des besoins en compétences des entreprises. Un partenariat avec les Branches professionnelles permettra d'assurer un relais vers les entreprises relevant de leur champ, afin de les mobiliser et de parvenir à une couverture satisfaisante des différents secteurs d'activité.

3. Stratégies de réponse formation : « Cartes cibles de formation »

Afin de répondre aux besoins en emplois et en formation des entreprises, les partenaires s'accordent à apporter leur contribution à l'élaboration de « cartes cibles » de formation, tous dispositifs confondus (voie scolaire, apprentissage, formation continue des demandeurs d'emploi, formation continue des salariés). Ils s'engagent à s'inscrire dans un processus de concertation et à apporter les éléments qualitatifs et quantitatifs permettant de travailler en commun à l'élaboration de la carte des formations.

Vers une carte – cible des formations :

La démarche « carte cible » répond à la volonté des partenaires de préciser quantitativement de façon prospective les besoins de recrutement afin d'anticiper et d'apporter des solutions aux difficultés de recrutement des entreprises sur certains métiers et/ou de remédier aux difficultés d'insertion identifiées pour certaines formations. Elle s'inscrit dans un cadre de réflexion à cinq ans.

Le tableau ci-dessous s'appuie sur les échanges produits par les partenaires du Contrat de Branche lors des réunions dédiées à la carte des formations qui se sont tenues aux mois de mai et juin 2018 ; ils posent d'ores et déjà un certain nombre de tendances d'évolution, et proposent des objectifs cibles théoriques s'appuyant sur ces propositions. Ces objectifs pourront être réévalués, sur la base de bilans intermédiaires, dans le cadre de la mise en œuvre partenariale du Contrat, et les travaux sur la carte cible de formations (Voir fiche générique carte cible).

Une attention particulière est portée à la formation initiale et aux équilibres nouveaux à poser entre voie scolaire et apprentissage pour favoriser la réussite et l'insertion professionnelle des élèves. En particulier, l'accent est mis sur le développement de la mixité des parcours de formation (parcours comportant par exemple pour le baccalauréat deux années en voie scolaire et une année en apprentissage). Les évolutions devront dans ce cadre prendre en compte les potentiels existant en terme de ressources humaines et de plateaux techniques, l'apprentissage ayant vocation à se développer dans les établissements scolaires. Les évolutions portant sur la formation professionnelle des demandeurs d'emplois seront déterminées en tenant compte de la mise en œuvre du PACTE 2019-2022.

Projections objectifs cibles de formation à 5 ans			
Voies de formation	Situation 2018	Tendance d'évolution	Objectifs
Apprentissage	200	0	200
Parcours composites (encourager les passerelles entre la voie scolaire et l'apprentissage, dans un parcours de type 2+1)	0	0	0
Rectorat Scolaire (hors bac techno et BTS)	500	0	500
BTS Scolaire Rectorat DRAAF	600		600
DRAAF Scolaire hors BTS			0
DRJSCS DREES	0	0	0
Formation demandeurs d'emploi (PRF + Pôle emploi) hors compétences clés	900	0	900
TOTAL PARCOURS DE FORMATION	2200	0	2200

***2 années en voie scolaire suivie d'une année en alternance (notamment en apprentissage)**

4. **Anticipation et innovation pédagogique** : « Evènements Innovation – Economie – Formation (DEFIs) »

Afin d'inscrire les formations dans une dynamique prospective, les partenaires s'entendent sur leur participation à l'organisation d'événements annuels destinés à rendre compte des dynamiques d'innovation à l'œuvre dans les différents secteurs et filières relevant des 5 grandes dynamiques stratégiques du SRDE-II. Ces événements associent le monde économique, les partenaires de l'innovation et de la formation professionnelle.

Récapitulatif des engagements communs

SRDE-II BOOSTER INNOVATION	Elaboration d'une cartographie dynamique de l'écosystème « Appui Filières et Innovation » à l'échelle des Hauts-de-France visant à permettre d'identifier les acteurs d'appuis susceptibles les acteurs des filières relatives au Contrat de Branche
SRDE-II BOOSTER INNOVATION	Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux
CPRDFOP Axe information – orientation – préparation à l'emploi	Une meilleure orientation grâce à l'offre régionale de services sur l'orientation scolaire et professionnelle
CPRDFOP Axe Identification des besoins	Baromètre des entreprises
CPRDFOP Axe Stratégie de réponse formation	Elaboration d'une carte cible à l'échelle des Hauts-de-France pour l'offre de formation professionnelle à 5 ans dans les métiers des filières relatives au Contrat de Branche
CPRDFOP Axe Anticipation et innovation pédagogique	Contribuer à l'organisation des événement DEFIs , en favorisant la culture de l'innovation auprès des acteurs économiques et de la formation professionnelle

III.2 - Engagements relatifs au Développement économique, d'innovation et d'internationalisation

Les partenaires s'accordent à reconnaître les objets suivants comme étant ceux sur lesquelles ils conviennent de s'engager collectivement, pour la mise en œuvre opérationnelle du SRDE-II sur le champ du développement économique, de l'innovation et de l'internationalisation pour le secteur [Industries culturelles et créatives](#).

Cf Annexe Fiches Engagements spécifiques

Plan STARTER	Renforcer l'offre de services en région
Plan STARTER	Renforcer et structurer la filière « jeux vidéo- serious game- gamification »
Plan STARTER	Développer un plan « design & entreprises »
Plan BOOSTER	Renforcer l'offre de services en région
Plan BOOSTER	Renforcer et structurer la filière « jeux vidéo- serious game- gamification »
Plan BOOSTER	Développer un plan « design & entreprises »
Plan BOOSTER	Développer un parcours régional « ICC & experience economy »
Plan BOOSTER	Développer un réseau régional « ICC & mécénat »
Plan BOOSTER	OPTIMISATION DU DISPOSITIF PIA 3 TERRITORIALISE (Volet PME et Volet Filières)
Plan BOOSTER	APPUI A L'INCUBATION et L'ACCELERATION DE START UP (Parcs d'innovation)
Plan BOOSTER	SENSIBILISATION AUX TECHNOLOGIES D'AVENIR
Plan TERRITOIRES	Développer un plan « design & entreprises »
Plan TERRITOIRES	Développer un parcours régional « ICC & experience economy »
Plan TERRITOIRES	Développer un réseau régional « ICC & mécénat »

III. 3 - Engagements relatifs au Développement des formations et de l'orientation professionnelles

De la même façon, les partenaires s'accordent à reconnaître les objets suivants comme étant ceux sur lesquelles ils conviennent de s'engager collectivement, pour la mise en œuvre opérationnelle du CPRDFOP sur le champs du développement des formations et de l'orientation professionnelles pour le secteur des industries culturelles et créatives.

Ces engagements répondent aux 4 axes identifiés pour la déclinaison opérationnelle du CPRDFOP :

Axe – information – orientation – préparation à l'emploi

Axe – Identification des besoins

Axe – Stratégie de réponse formation

Axe – Innovation pédagogique et numérique

Cf Annexe Fiches Engagements spécifiques

Axe – information – orientation – préparation à l'emploi	12.5.1	Plateforme d'orientation - Donner de la lisibilité aux parcours de formation et informer sur les conditions d'exercice des métiers des secteurs des ICC
Axe – information – orientation – préparation à l'emploi	12.5.2	Actions de sensibilisation et d'information sur les métiers lors des événements dédiés aux Industries Culturelles et Créatives dans les Hauts-de-France
Axe – information – orientation – préparation à l'emploi	12.5.3	« Créatifs et entrepreneurs » - actions de sensibilisation à l'entreprenariat
Axe – Identification des besoins	12.6.1	Approche "compétences" - Identifier et analyser les compétences des demandeurs d'emploi à partir des besoins des entreprises
Axe – Stratégie de réponse formation	12.7.1	Carte cible - Faire évoluer la carte des formations à 5 ans
Axe – Stratégie de réponse formation	12.7.2	Anticiper les carrières et insuffler une Culture du management dans les TPE PME - - (ADEC) - 100 salariés bénéficiaires de prestations GPEC
Axe – Stratégie de réponse formation	12.7.3	Prestation d'« Appui-Conseil RH » à destination des entreprises des secteurs des Industries Culturelles et Créatives
Axe – Stratégie de réponse formation	12.7.4	Appuis-conseils thématiques : « Reconversions professionnelles et anticipation sur les carrières » « Culture du management »
Axe – Anticipation et innovation pédagogique	12.8.1	Campus des Métiers et des Qualification – Créer des liens autour des Campus

IV) Pilotage, mise en œuvre et suivi du contrat

Le Contrat fait l'objet d'une gouvernance commune à ses composantes de développement économique d'une part et de formation professionnelle, d'autre part.

IV.1 - Instances décisionnelles et opérationnelles

Comité de pilotage :

Un comité de pilotage est constitué afin d'assurer la coordination et le suivi du Contrat de Branche, dans le cadre des leviers et des objectifs définis par le SRDE-II et le CPRDFOP. Il est composé de chacune des parties signataires du contrat ou de leurs représentants dûment désignés.

Le comité de pilotage se réunit au moins une fois par an. Il procède au bilan de l'année écoulée et réoriente éventuellement la mise en œuvre du contrat :

- il assure le suivi des différentes « Fiches Engagement » inscrites au contrat, vérifie leur bon déroulement et réajuste leur déploiement ;
- il identifie les nouvelles orientations et valide les propositions de « Fiches Engagements » qui pourraient venir enrichir le contrat.

Il s'appuie pour ce faire sur la mise à jour des éléments de diagnostic économique et de formation figurant au présent contrat ainsi que sur les tableaux de bord de suivi y afférant.

Comité technique

Un Comité technique est constitué afin d'assurer l'animation et le secrétariat du contrat. Il est composé des représentants techniques dûment désignés par les différents signataires.

Le Comité technique se réunit au moins deux fois par an ; il assure le relais entre le comité de pilotage et les différents porteurs de Fiches Engagements ; Il procède à la convocation du Comité de pilotage, renseigne les tableaux de bord et assure la transmission des informations lui permettant d'assurer le suivi effectif du contrat.

Porteurs et groupes de travail techniques des Fiches Engagements

Un ou des porteurs de projet sont identifiés pour chacune des actions engagées.

Certaines « fiches Engagements » peuvent nécessiter la constitution de groupes de travail techniques spécifiques pour la mise en œuvre et le suivi de leur objet. La composition, le portage et les modalités de travail de ces groupes techniques sont organisés dans la fiche descriptive de chaque action.

Les différents porteurs d'action rendent compte de leurs travaux au Comité de Pilotage, via le Comité technique du Contrat.

IV.2 - Calendrier de mise en œuvre et vie du contrat

Le présent contrat entrera en vigueur à compter de sa signature par l'ensemble des partenaires et prendra fin au terme de la durée du SRDE-II et du CPRDFOP.

Il pourra être modifié par voie d'avenant, notamment pour l'abrogation, la modification ou l'ajout de Fiches Engagements.

IV.3 – Suivi et évaluation

Le suivi du Contrat de Branche est assuré par le Comité de Pilotage.

Un tableau de bord permet de rendre compte de l'état d'avancement et du niveau de réalisation des différentes actions et engagements. Il s'appuie notamment sur les indicateurs de suivi identifiés par les partenaires pour chacune des actions et repris dans le cadre des « Fiches Engagement » jointes au contrat. Les éléments d'information physico-financiers permettant de les renseigner sont apportés par les différentes parties prenantes impliquées. L'optimisation de ces échanges d'information constitue en elle-même un objectif du contrat.

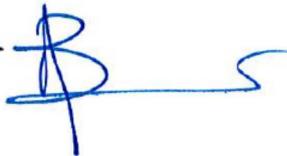
Le volet Formation des Contrats de Branches entre dans le champ de l'évaluation réalisée par le CREFOP au titre du CPRDFOP. Les éléments d'information nécessaires à la réalisation de cette mission sont apportés au CREFOP par le Comité de pilotage du contrat, ainsi qu'aux signataires du CPRDFOP dans le cadre du Comité de Pilotage de celui-ci.

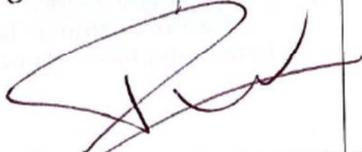
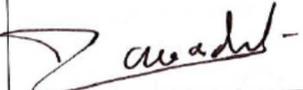
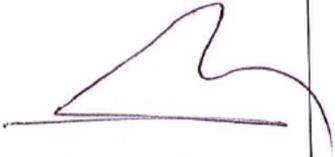
IV.4 – Résiliation du contrat

En cas de non-respect, par l'une ou par l'autre des parties, des engagements respectifs inscrits dans le présent contrat et de ses annexes, en cas de non-exécution, de retard significatif ou de modification substantielle des conditions du contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de six mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

V) Annexes

- **Annexe 1** : Fiches Engagements génériques
- **Annexe 2**: Fiches Engagements spécifiques

<p>Pour l'Etat</p> <p>Michel LALANDE Préfet de la région Hauts de France Préfet du Nord</p> <p>Le préfet</p>  <p>Michel LALANDE</p>		<p>Pour le Conseil Régional Hauts de France</p> <p>Karine CHARBONNIER Vice-Présidente de la formation professionnelle</p> 
<p>Valérie CABUIL Rectrice de l'Académie de Lille Rectrice de la région Hauts de France Chancelière des Universités</p> 	<p>Béatrice CORMIER Rectrice de l'Académie d'Amiens Chancelière des Universités</p> <p>Pour la Rectrice et par délégation Le Secrétaire Général de l'Académie</p>  <p>Jean-Jacques VIAL</p>	<p>Luc MAURER Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt</p> 
<p>Nadine CRINIER Directrice de Pôle Emploi Hauts de France</p> 	<p>Michèle LAILLER-BEAULIEU Directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi</p> 	<p>André BOUVET Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale</p> 

<p>Lorella SENEKDJIAN Présidente de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) Audiovisuel</p> <p><i>Fo Christine PAUCY</i></p> 		<p>Stanislas SURUN Président de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) Spectacle Vivant</p> <p><i>D. de Camille ZARADSKA D. B. gén. gén. gén.</i></p> 
<p><i>Agathe de Fouquier</i> Présidente de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) Exploitation Cinématographique et distribution de films</p> 	<p>Martine PROSPER Présidente de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) Edition du Livre</p> 	<p>René FONTANARAVA Président de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) Edition phonographique</p> 
	<p>Thierry TEBOUL Directeur Général de l'AFDAS</p> 	

ANNEXES

CONTRAT DE BRANCHES N°12

Annexe n°1

Fiches engagements génériques

Pour le SRDE-II

1. Elaboration d'une cartographie « Appui Filières et innovation »

Plan Booster (<i>Filières, Innovation</i>)	Fiche Générique
Intitulé	Elaboration d'une cartographie dynamique de l'écosystème « Appui Filières et Innovation » à l'échelle des Hauts-de-France visant à permettre d'identifier les acteurs d'appuis susceptibles les acteurs des filières relatives au Contrat de Branche
Portage / Co-portage	Autorités académiques (Rectorat, DRAAF, DRJSCS...) Région Branches Professionnelles
Partenariat	DIRECCTE, Pôle Emploi, Proch Emploi, Agence Hauts-de-France Innovation Développement
Nature du dispositif	Filières/ Innovation Réaliser et partager une « cartographies des outils et compétences Recherche et Innovation (Centres techniques, plateformes, ...) en région -> vecteurs de transversalité.
Objectif(s)	- Identifier les compétences et outils RDI pour favoriser les interactions, le développement des entreprises et l'innovation, ... créer du lien, des dynamiques entre acteurs académiques (étudiants, doctorants, ...) – Recherche – Innovation – Transfert – entreprises,
Mode	
Bénéficiaires directs	Entreprises / centres techniques
Bénéficiaires indirects	Autorité académique / Région / Etablissement d'enseignement et de recherche
Modalités d'intervention	
Implication attendue des Branches	
Calendrier	
Indicateurs de suivi	

2. Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux

Plan Booster (Filières)	Fiche Générique
Intitulé	Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux
Portage / Co-portage	Région Branches Professionnelles
Partenariat	Opérateurs Booster Filières, Centres Techniques, Pôles de compétitivités, Team Export Agence Hauts-de-France Innovation Développement, Parcs d'innovation...
Nature du dispositif	Actions de sensibilisation, d'explication et d'optimisation des logiques de relais relatives acteurs et dispositifs régionaux actifs en Hauts-de-France et susceptibles d'aider efficacement à la structuration, l'émergence et la réussite de projets divers au sein des Branches.
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser le recours à l'ingénierie des acteurs partenaires de l'écosystème au regard de leur expertises et réseaux et l'évolution de la carte des formations professionnelles en fonction de l'évolution des métiers et des besoins économiques - Dynamiser le recours aux dispositifs d'accompagnement économique (sous réserve d'éligibilité) mis en place par la région ou ses partenaires
Mode	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des temps de présentation et d'explication de l'offre de services de l'écosystème régional - Former les référents identifiés au sein des branches à la bonne connaissance desdits acteurs et dispositifs afin d'en faciliter le relais et donc leur mobilisation
Bénéficiaires directs	Entreprises
Bénéficiaires indirects	Région /Branches
Modalités d'intervention	-
Implication attendue des Branches	
Calendrier	
Indicateurs de suivi	

Pour le CPRDFOP

1. Information – Orientation - Préparation à l'emploi

Axe	Axe - Information, orientation, Préparation à l'emploi
Intitulé	Une meilleure orientation grâce à l'offre régionale de services sur l'orientation scolaire et professionnelle
Description action(s)	<p>Développement d'une plateforme régionalisée dédiée à l'orientation et à l'information « Mon orientation en Hauts de France » :</p> <p>La plateforme intègre une régionalisation de l'applicatif national de l'ONISEP « mon orientation en ligne » en proposant des réponses par mail, chat et numéro vert sur l'orientation en région. Elle propose des pages thématiques d'informations régionales qui reprennent notamment des contenus ONISEP et Région. La plateforme reprend des contenus ONISEP et Région pour valoriser en Hauts-de-France les secteurs qui recrutent, les métiers d'avenir, et les aides régionales qui peuvent être mobilisées dans les projets d'orientation/d'apprentissage des jeunes.</p> <p>Accessible depuis l'ensemble des ENT des lycées des Hauts-de-France, elle permettra d'apporter une information ciblée, locale, et actualisée aux lycéens/étudiants, apprentis, ainsi qu'à leurs familles.</p> <p>L'ambition de cette plateforme est dans un second temps d'être accessible depuis les antennes territoriales afin de proposer un conseil en orientation ciblé pour les familles des territoires tenant compte des entreprises locales, des lieux de formation, des possibilités de recrutement...</p> <p>Les différentes Branches professionnelles disposent d'éléments d'information, de supports et/ou d'outils de promotion des métiers permettant d'apporter un éclairage circonstancié sur ces sujets. Il s'agit de travailler à la mobilisation de ces contenus afin d'alimenter la plateforme informations permettant d'appréhender les réalités des secteurs d'activité et des métiers, les besoins en recrutement identifiés sur le territoire des Hauts de France.</p>
Public cible	Lycéens et étudiants jusque bac+3 ; apprentis
Porteur(s)	Région - ONISEP
Partenaires associés	Branches professionnelles - DRAAF
Dispositif(s) mobilisable(s)	Plateforme « monorientationHdF »
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	Mise à disposition de la plateforme « monorientationHdF » pour l'intégration de contenus
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<p>Les branches pourront contribuer à enrichir la plateforme dans le cadre d'un dialogue avec les deux porteurs ONISEP et Région et en lien avec le comité éditorial de la plateforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise à disposition et/ou participation à l'élaboration de contenus régionalisés permettant de donner à voir les métiers qui recrutent dans leur secteur d'activité - liens éventuels vers des outils développés par les Branches professionnelles
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	- fourniture d'éléments à intégrer à la base d'information

2. Identification des besoins de formation

Axe	Axe - Identifier les besoins de formation
Intitulé	Baromètre des entreprises
Description action(s)	<p>La Région lance un « baromètre des entreprises » à l'échelle des Hauts-de-France. Pour établir ce baromètre, une enquête sera menée auprès des entreprises de tous les secteurs marchands, des associations et des hôpitaux. Près de 3000 entreprises seront interrogées par téléphone, avec l'idée de renouveler le baromètre tous les 3 ans pour suivre leurs préoccupations.</p> <p>L'objectif principal de cette enquête est d'interroger les entreprises sur leurs besoins en termes d'emploi et de formation. L'enquête s'intéressera aux problématiques de recrutement et de formation ainsi qu'aux dynamiques de développement à plus long terme qui permettront d'anticiper les compétences recherchées demain (innovation, économie circulaire et de la fonctionnalité...).</p>
Public cible	Acteurs de la formation Acteur du développement économique et de l'innovation
Porteur(s)	Région Hauts de France
Partenaires associés	Branches Professionnelles
Dispositif(s) mobilisable(s)	
Opérateurs éventuels	Prestataire
Engagements partenaires publics	La Région s'engage à porter le projet, en s'appuyant sur ses compétences internes et des compétences externes pour la réalisation de l'enquête. Elle s'engage à analyser les résultats et à les diffuser aux partenaires.
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Les Branches s'engagent à sensibiliser les entreprises du panel relevant de leur secteur. Elles contribueront à au travail d'interprétation des résultats de l'enquête.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Production et diffusion des résultats de l'enquête

3. Stratégies de réponse formation

Axe	Axe - Stratégies réponses formation
Intitulé	Elaboration d'une carte cible à l'échelle des Hauts-de-France pour l'offre de formation professionnelle à 5 ans dans les métiers des filières relatives au Contrat de Branche
Portage / Co-portage	Autorités académiques (Rectorat, DRAAF, DRJSCS...) Région Branches Professionnelles
Partenariat	DIRECCTE, Pôle Emploi
Nature du dispositif	Formation/Emploi Travaux prospectifs sur les besoins en formation tous dispositifs confondus : <ul style="list-style-type: none"> - Voie scolaire - Apprentissage - Formation continue des demandeurs d'emploi - Formation continue des salariés
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser l'évolution de la carte des formations professionnelles en fonction de l'évolution des métiers et des besoins économiques - Mieux cerner les formations professionnelles menant aux métiers de demain
Mode	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les données produites sur l'évolution des emplois, des compétences et de la formation professionnelle dans les champs sectoriels concernés - Sur la base de ce diagnostic émettre des préconisations contribuant à renforcer la cohérence entre les besoins en emplois et de l'offre de formation sur le territoire régional
Bénéficiaires directs	Employeurs / Publics en formation (scolaire, apprentis, actifs)
Bénéficiaires indirects	Autorité académique / Région / Organismes de formation
Modalités d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Constituer un groupe de travail technique « Carte-Cible » - Evaluer à 5 ans les besoins de recrutement par métier et niveaux de qualification. - Confronter cette évaluation quantitative et qualitative (niveau de formation) à l'offre existante - Mesurer l'impact de cette projection sur l'offre de formation en direction des actifs - Déterminer les évolutions en termes d'ouvertures et de fermetures potentielles afin d'inciter les établissements de formation à développer les formations adéquates
Implication attendue des Branches	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir les besoins de recrutement à 5 ans par métier et niveau de qualification - Contribuer à l'évaluation quantitative et qualitative en mettant à disposition les informations nécessaires : nombre de départs à 5 ans, stocks d'emploi par métier et niveau de qualification, évolutions technologiques des filières et des métiers... - <i>Focus sur la branche du Spectacle Vivant : du fait des caractéristiques socioéconomiques du secteur (TPE, 85% de CDD dont intermittents embauchés sur de très courtes durées, fonctionnement au projet, etc.), la Branche n'est pas en capacité de fournir des projections chiffrées à 5 ans. D'autres protocoles à visée prospective pourront être envisagés</i>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Le groupe de travail technique est constitué dès la signature du Contrat de Branche - Un premier livrable est attendu pour mars 2019 (à déterminer en fonction de la spécificité des filières)
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution du groupe de travail technique « carte cible » - Fourniture par la Branche de données et éléments d'évaluation des besoins de recrutement à 5 ans - Elaboration des préconisations d'ouverture et fermetures potentielles

4. Anticipation et innovation pédagogique

Axe	Axe - Anticipation et innovation pédagogique
Intitulé	Contribuer à l'organisation des événement DEFIs , en favorisant la culture de l'innovation auprès des acteurs économiques et de la formation professionnelle
Description action(s)	<p>Les DEFIs constituent un événement annuel réunissant les acteurs de du développement économique, de l'innovation et de la formation professionnelle, autour des enjeux d'innovation et de leurs impacts en terme d'évolution des activités, des emplois et des compétences.</p> <p>Ils répondent aux objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer une culture commune et des synergies opérationnelles en favorisant la connaissance, les échanges et la coopération entre les acteurs économiques et de la formation, l'emploi, l'orientation, de la recherche et de l'innovation - Alimenter et valoriser les actions innovantes et leurs impacts sur les emplois, les compétences et les besoins en formation - Nourrir les spécialisations intelligentes de la SRI-SI <p>Ils s'inscrivent dans le cadre des Rencontres de la Recherche et de l'Innovation, organisées à l'initiative de la Région. Ils s'organisent selon les grandes dynamiques stratégiques du SRDE-II :</p> <ul style="list-style-type: none"> - TRIMA - HUB - GENERATION S - WELCOME EU - CREA HdeF
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> - entreprises, acteurs économiques - acteurs de l'innovation et de la recherche - acteurs de la formation et de l'orientation professionnelles
Porteur(s)	Région, Etat, Autorités académiques
Partenaires associés	Structures « Booster filières », Branches professionnelles,...
Dispositif(s) mobilisable(s)	Rencontres Régionales de l'innovation, Structures « Booster filières »
Opérateurs éventuels	C2RP, ARDI
Engagements partenaires publics	La Région pilote les événements, en lien avec les partenaires de l'Etat, et assure leur organisation en s'appuyant sur les outils de développement de l'innovation et de la formation (ARDI et C2RP).
Engagements professionnelles entreprises Branches et/ou	<p>Les Branches professionnelles apportent leur concours à l'organisation des événements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par la participation aux instances d'organisation - en contribuant au repérage des dynamiques d'innovation - en mobilisant la participation des entreprises.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des événements annuels - Nombre d'entreprises participantes

Annexe n°2

Fiches Engagements spécifiques

Pour le SRDE-II

Plans Starter (<i>sensibilisation, création</i>) et Booster (<i>Filières, Export, Innovation, Financement</i>)	12.1.1
Intitulé	Renforcer l'offre de services en région
Description action(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner à l'entrepreneuriat - Accompagner à l'innovation - Accompagner les acteurs de la filière à se positionner sur les nouveaux marchés - Former aux nouveaux modèles économiques - Accompagner à la digitalisation - Accompagner à l'export et au rayonnement international (salons sur les salons professionnels et festivals) - Développer la sensibilisation et la formation à la création et à la reprise d'entreprises - Développer et harmoniser la communication sur l'offre de services (intelligence collective de l'écosystème régional)
Public cible	Porteurs de projets, associations et entreprises
Porteur(s)	Région et branches ou organisations professionnelles
Partenaires associés	CCIR / CCI International / Agence Hauts-de-France Innovation Développement / Direccte / PICTANOVO
Dispositif(s) mobilisable(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Aides individuelles de la Région - Starter (sensibilisation / création reprise) - Booster (Export / Filières / Innovation / Financement) - Programmes des Investissements d'Avenir régionalisés (PIA 3) - Journées de sensibilisation aux technologies d'avenir
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les aides et les outils existants pour le renforcement de l'offre de services en région - Développer de nouveaux outils pour compléter l'offre de services en région
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les entreprises via les dispositifs d'appui-conseil RH, appui conseil Digital et par le financement des actions de formation découlant du plan d'action > cf. fiche engagement CB12 volet formation (et dès le 1^{er} janvier 2019, dans la limite et le respect des compétences des futurs OPCO) - Accompagner les professionnels à l'entrepreneuriat, à la création et à la reprise d'entreprises : formations possibles dans le cadre du plan de formation, du CPF et du CIF (et dès le 1^{er} janvier 2019, dans la limite et le respect des compétences des futurs OPCO) - Promouvoir et diffuser l'offre de services régionale auprès des acteurs et des entreprises du secteur créatif et culturel - Contribuer activement à l'animation de la dynamique stratégique régionale « Créa HdF » (volet industries culturelles et créatives)
indicateurs de suivi	<p>Nombre d'actions associant une ou plusieurs entreprises</p> <p>Nombre d'entreprises accompagnées</p> <p>Nombre de projets accompagnés</p> <p>Nombre de formations développées</p>

1. Renforcer et structurer la filière « jeu vidéo- serious game- gamification »

Plans Starter (Sensibilisation, création) et Booster (Export, Innovation, Filières, Financement)	12.1.2
Intitulé	Renforcer et structurer la filière « jeux vidéo- serious game-gamification »
Description action(s)	<p>Développer un fonds dédié au jeu vidéo permettant d'amorcer des nouveaux produits (phase de prototypage) et de produire des jeux pour le marché (phase de la production)</p> <p>Accompagner les entreprises du jeu vidéo sur le marché national, notamment en organisation la présence de la filière régional Jeu Vidéo dans le salon français Paris Game Week</p> <p>Susciter des coopérations internationales, en particulier avec l'Allemagne.</p>
Public cible	Porteurs de projets, associations et entreprises
Porteur(s)	Région et branches ou organisations professionnelles
Partenaires associés	Agence Hauts-de-France Innovation Développement / PICTANOVO / GAME IN
Dispositif(s) mobilisable(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Aides individuelles de la Région - Starter (sensibilisation / création reprise) - Booster (Export / Filières / Innovation / Financement) - Programme des Investissements d'Avenir régionalisés (PIA 3)- volet filières - Journées de sensibilisation aux technologies d'avenir
Opérateurs éventuels	GAME IN
Engagements partenaires publics	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les aides et les outils existants pour le renforcement de la filière « jeu vidéo- serious game- gamification » - Développer de nouveaux outils à destination de cette filière
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Les branches professionnelles relevant du champ de l'AFDAS s'engagent à informer ses entreprises adhérentes et structures œuvrant pour la filière sur les différents dispositifs mobilisables et à promouvoir les actions visant à renforcer et structurer la filière « jeux vidéo - serious game – gamification »
indicateurs de suivi	<p>Nombre d'actions associant une ou plusieurs entreprises</p> <p>Nombre d'entreprises accompagnées</p> <p>Nombre de projets accompagnés</p>

2. Développer un plan « design et entreprises »

Plan Booster (<i>Innovation</i>)	12.2.1
Intitulé	Développer un plan « design & entreprises »
Description action(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir un cadre d'accueil ouvert et simple pour que les entreprises aux besoins design opérationnels puissent être accompagnées rapidement dans leurs projets individuels Design - Développer des projets collectifs rassemblant des ressources technologiques, scientifiques régionales autour de thématiques marché ou sectorielles de la région Hauts-de-France et visant à produire de nouveaux concepts - Poursuivre l'enrichissement de l'annuaire régional des designers - Encourager l'offre régionale pour qu'elle se renforce et soit lisible dans les différents domaines du design - Fédérer l'offre technologique au travers d'outils communs avec le design comme une matériauthèque - Créer un espace de rencontres et de travail pour réaliser des projets collectifs, un lieu totem - Stimuler l'enseignement Design ou relié au design pour intégrer dans des projets collectifs les problématiques des entreprises et mener à bien des recherches appliquées - Rayonner sur des savoir-faire uniques et articuler l'offre avec « Lille Capitale Mondiale du Design 2020 » (essaimage régional des « Prof of Concept »)
Public cible	Porteurs de projets, associations, entreprises, collectivités territoriales
Porteur(s)	Région et branches ou organisations professionnelles
Partenaires associés	Agence Hauts-de-France Innovation Développement / LILLE DESIGN / Comité Lille Capitale Mondiale du Design 2020
Dispositif(s) mobilisable(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Aides individuelles de la Région - Starter (sensibilisation / création reprise) - Booster (Export / Filières / Innovation / Financement) - Plan Territoires - Programme des Investissements d'Avenir régionalisés (PIA 3)-volet filières - Journées de sensibilisation aux technologies d'avenir
Opérateurs éventuels	LILLE DESIGN
Engagements partenaires publics	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les aides et les outils existants pour le renforcement et la structuration de la « fonction » design en Hauts-de-France - Développer de nouveaux outils pour compléter l'offre de services en région - Mettre en œuvre un « Plan régional design & entreprises » (lisibilité et visibilité de l'offre de services) articulé avec les éléments phares du territoire (cf. Lille Capitale Mondiale du Design 2020)
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Les branches professionnelles relevant du champ de l'AFDAS s'engagent à informer ses entreprises adhérentes et professionnels œuvrant dans la filière, des différents dispositifs mobilisables et à promouvoir les actions visant à développer un plan « design & entreprises » Elles s'engagent aussi à collaborer avec les différents organismes experts (exemple :LILLE DESIGN)
indicateurs de suivi	<p>Nombre d'actions associant une ou plusieurs entreprises</p> <p>Nombre de projets accompagnés</p> <p>Nombre d'entreprises accompagnées</p> <p>Nombre de territoires impliqués</p>

3. Développer un parcours régional « ICC et Experience Economy »

Plans Booster (Filières, Innovation, Export) et Territoires	12.2.2
Intitulé	Développer un parcours régional « ICC & experience economy »
Description action(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographier les atouts régionaux (festival des séries, Louvre Lens, Domaine de Chantilly, sites d'excellence etc.) - Valoriser les atouts régionaux par une communication proactive et un marketing adapté - Développer une offre « investisseurs » et articuler avec les CB 11 et CB 13
Public cible	Porteurs de projets, associations, entreprises et territoires
Porteur(s)	Région et branches ou organisations professionnelles
Partenaires associés	Comité régional du tourisme- agence d'attractivité / Nord France Invest / PICTANOVO / Agence Hauts-de-France Innovation Développement
Dispositif(s) mobilisable(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Plan Booster (Filières, Innovation, Export) - Plan Territoires - Contrats de rayonnement des territoires
Opérateurs éventuels	Région Hauts-de-France
Engagements partenaires publics	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les aides et les outils existants pour le développement de ce parcours « ICC & experience economy » - Développer de nouveaux outils pour compléter l'offre de services « marketing » en région
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer activement à l'élaboration de ce parcours et en faire la promotion auprès des partenaires
indicateurs de suivi	Nombre d'actions associant une ou plusieurs entreprises Nombre de territoires impliqués

4. Développer un réseau régional « ICC et mécénat »

Plans Booster (<i>Filières, Innovation, Export</i>) et Territoires	12.2.3
Intitulé	Développer un réseau régional « ICC & mécénat »
Description action(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Constituer une base de données régionale des mécènes et business angels des industries culturelles et créatives qui pourraient être mobilisés autour de projets de développement (liens à faire avec les CB 11 et 13)
Public cible	Porteurs de projets, associations et entreprises
Porteur(s)	Région et branches ou organisations professionnelles
Partenaires associés	PICTANOVO / Agence Hauts-de-France Innovation Développement / Nord France Invest
Dispositif(s) mobilisable(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Booster (Filières, Innovation, Export) - Plan Territoires - Dispositifs Mécénat
Opérateurs éventuels	Région Hauts-de-France Agence Hauts-de-France Innovation Développement
Engagements partenaires publics	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les aides et les outils existants pour le développement d'un réseau régional « ICC et mécénat » - Développer de nouveaux outils pour compléter l'offre de services
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer activement au développement d'un réseau régional « ICC et mécénat » et en assurer la promotion
indicateurs de suivi	Nombre de projets de développement concrétisés par ce réseau

5. Optimisation du dispositif PIA 3 territorialisé

Plan Booster (innovation)	12.2.4
Intitulé	OPTIMISATION DU DISPOSITIF PIA 3 TERRITORIALISE (Volet PME et Volet Filières)
Description action(s)	<p>Proposer aux CB un temps annuel de présentation du dispositif en partenariats avec BPI France sur la durée de validité de ce dernier à savoir 2018 – 2020.</p> <p>Il s'agit de faciliter l'accès au dispositif des PME de chacune des branches pour HdF Inno PME d'une part et permettre la concrétisation de projets structurants (à finalité économique) intra Branches ou InterBranches pour le HDF Inno Filières.</p> <p>Modalités : Organisation d'un temps spécifiques organisé par CB (ou inter CB) avec l'appui des opérateurs Booster Filières.</p>
Porteur	LA REGION (DPE, DAEn ...) /HDFID
Partenaires associés	Directe/BPI
Dispositif(s) mobilisable(s)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dispositif PIA 3 Etat – Région « territorialisé » Hauts-de-France ; ▪ Appui conseil auprès des entreprises et branches dans la qualification des projets soumis et appui technique à la formalisation.
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement financier des projets éligibles : enveloppe de 35 M € sur 3 ans (2018-2019-2020) à parité Etat et Région • Accompagnement sur l'ingénierie (pédagogique et financière) ; • Facilitateur sur des projets RH « innovants » en mode « lab »
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les branches s'engagent dès le début de l'action dans le processus de recrutement et de formation ; ❖ Relais d'information et d'actions ; ❖ Orientation vers les acteurs concernés par les projets des Entreprises ; ❖ Engagement et travail en mode collaboratif de la part des entreprises et branches ;
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Engagement 2018</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ ❖ <u>Indicateurs de résultat</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○

6. Optimisation du lien formation- recherche- innovation – transfert- création / renforcement entreprises

Plan Booster (Innovation)	12.2.5
Intitulé	APPUI A L'INCUBATION et L'ACCELERATION DE START UP (Parcs d'innovation)
Description action(s)	<i>Afin de permettre un accompagnement optimal des projets innovants issus des branches, il convient de favoriser les interactions avec le réseau régional nouvellement constitués des Parcs d'Innovations en Hauts-de-France et ainsi l'offre de services liée.</i> <i>Intérêt : augmenter le potentiel de sourcing pour les Parcs & permettre aux acteurs des Branches de connaître l'offre régionale en matière d'accompagnement de projet innovant sur leurs domaines d'intervention.</i>
Porteur	LA REGION (DPE - DFP) /HDFID
Partenaires associés	Les Parcs d'Innovation (12 au 17 juin 2018)
Dispositif(s) mobilisable(s)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Incubateurs et Accélérateurs de projets innovants ; ▪ Offre de formation au management de l'innovation ▪ Fonds d'incubation régional et Allocation à l'incubation
Opérateurs éventuels	➤
Engagements partenaires publics	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement du réseau régional des parcs d'innovation (financement de l'offre de services relatives à l'Incubation et l'Accélération) : 1,7 M € / an • Accompagnement sur l'ingénierie (pédagogique et financière) ;
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les branches s'engagent dans le processus de sensibilisation à l'offre de services et au sourcing de « candidats » ; ❖ Relais d'information et d'actions ; ❖ Orientation vers les acteurs concernés par les projets des Entreprises ; ❖ Engagement et travail en mode collaboratif de la part des entreprises et branches ;
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Engagement 2018</u> : Organiser un temps d'échanges par CB afin de permettre aux Parcs d'innovation concernés de venir présenter leur offre de services. ❖ <u>Indicateurs de résultat</u> : <p style="text-align: center;">○</p>

7. Sensibilisation aux technologies d'avenir

Plan Booster (<i>Innovation</i>)	12.2.6
Intitulé	SENSIBILISATION AUX TECHNOLOGIES D'AVENIR
Description action(s)	<p>Proposer l'organisation d'une journée technologique dédiée (Inter Branches) sur des sujets d'actualités et d'enjeux transverses.</p> <p>Illustrations : Intelligence Artificielle, Matériaux, Réalité Virtuelle et Augmentée, Automatisation et Robotisation, Fabrication additive, Modélisation conception 3D...</p> <p>Intérêt : permettre de sensibiliser les acteurs aux enjeux technologiques, économiques et sociétaux liés à l'émergence de ces technologies et favoriser une meilleure connaissance des ressources en région.</p>
Porteur	LA REGION (DPE – DRESS...) /HDFID
Partenaires associés	Réseau académique régionale, centres techniques et plateformes de transfert, parcs d'innovation...
Dispositif(s) mobilisable(s)	
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	<ul style="list-style-type: none"> • Animation via HDFID avec mobilisation des ressources académiques, économiques, techniques en région (pôles de compétitivité, Labo, centres techniques, offreurs de solutions, prospectivistes...).
Engagements professionnelles entreprises Branches et/ou	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Relais d'information et d'actions ; ❖ Orientation vers les acteurs concernés par les projets des Entreprises ; ❖ Mobilisations d'experts ;
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Engagement 2018</u> : Organiser une première séquence collective (thème à identifier)à ❖ <u>Indicateurs de résultat</u> : ○

Pour le CPRDFOP

N° fiche	12.5.1
Axe	Axe – Information, orientation, préparation à l'emploi
Intitulé	Plateforme d'orientation - Donner de la lisibilité aux parcours de formation tout en informant les publics sur les conditions d'exercice des métiers des secteurs des ICC
Description action(s)	<p>Constat est fait que les parcours de formation menant aux métiers de la filière ICC manquent de lisibilité auprès des publics. Diverses initiatives existent afin de repérer les métiers porteurs, les formations d'excellence, les passerelles possibles, les dispositifs de reconversion etc. Afin de valoriser les travaux faits, d'en améliorer la coordination et de les enrichir, il est envisagé de mener une réflexion commune sur les parcours de formation, les dispositifs d'orientation et d'information.</p> <p>Les travaux menés au sein du Campus ICC permettent d'alimenter un répertoire des métiers que les partenaires enrichiront de leurs connaissances et données. En parallèle, un travail sur les profils et les blocs de compétences sera mené afin d'identifier des parcours de formation modulaires ou non et surtout d'envisager des possibilités de passerelles entre différents segments d'activité du secteur. En guise d'exemple, les formations artistiques sont fortement attractives et pour certains sortants de ces formations il pourrait être envisagé de leur fournir les compétences nécessaires à une insertion plus durable sur des profils demandant des aptitudes techniques complémentaires.</p> <p>De plus, les conditions d'exercice des métiers propres au secteur, telles que celles induites par le régime d'intermittent(e) du spectacle et par le mode de travail par projets, ne sont pas forcément connues et comprises par les publics désirant s'insérer dans ce milieu. C'est pourquoi il paraît nécessaire de disposer d'un outil de communication sur le sujet.</p> <p>Les différentes Branches professionnelles disposent d'éléments d'information, de supports et/ou d'outils de promotion des métiers permettant d'apporter un éclairage circonstancié sur ces sujets. Il s'agit de travailler à la mobilisation de ces contenus afin d'alimenter la plateforme d'informations permettant d'appréhender les réalités des secteurs d'activité et des métiers, les besoins en recrutement identifiés sur le territoire des Hauts de France.</p>
Public cible	Collégiens, lycéens, étudiants, adultes en reconversion professionnelle
Porteur(s)	
Partenaires associés	Région, Etat, Campus INIC, Branches professionnelle, acteurs professionnels, Université,
Dispositif(s) mobilisable(s)	Mon orientation en ligne, groupe de travail Campus ICC,
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	Mise à disposition de la plateforme « mon orientation HdF » pour l'intégration de contenus
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<p>Les acteurs du monde professionnel s'engagent à participer aux travaux d'identification des parcours qui mènent aux métiers du secteur et des blocs de compétences les caractérisant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les branches pourront contribuer à enrichir la plateforme dans le cadre d'un dialogue avec les deux porteurs ONISEP et Région et en lien avec le comité éditorial de la plateforme : - mise à disposition et/ou participation à l'élaboration de contenus régionalisés permettant de donner à voir les métiers qui recrutent dans leur secteur d'activité - liens éventuels vers des outils développés par les Branches professionnelles
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	

N° fiche	12.5.2
Axe	Axe – Information, orientation, préparation à l’emploi
Intitulé	Actions de sensibilisation et d’information sur les métiers Communiquer lors des événements dédiés aux Industries Culturelles et Créatives dans les Hauts-de-France – Les évènements dédiés aux Industries Culturelles et Créatives dans les Hauts-de-France : canaux privilégiés de diffusion de l’information
Description action(s)	<p>De nombreux évènements d’envergure dans le champ des Industries culturelles et créatives prennent place en région, renforçant ainsi son attractivité pour les professionnels du secteur.</p> <p>Ces évènements, s’ils attirent de larges audiences, peuvent également être perçus comme des opportunités pour mener des actions ciblées en direction des entreprises, des salariés permanents et intermittents, des demandeurs d’emploi, des professionnels, des structures, etc.</p> <p>Recenser les événements dédiés aux Industries Culturelles et Créatives dans les HDF (calendrier 2018-2019-2020)</p> <p>Intégrer aux événements phares :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des opérations d’information sur les métiers, les formations, les dispositifs d’accompagnement existants, etc. • Des modules de formations à destination des professionnels participant à l’événement, sur des thématiques répondant à des besoins identifiés par les branches professionnelles
Public cible	Entreprises, salariés permanents et intermittents, artistes-auteurs, demandeurs d’emploi, etc.
Porteur(s)	Branches professionnelles, AFDAS, Autorités académiques, Région
Partenaires associés	Pôle Emploi
Dispositif(s) mobilisable(s)	Les événements dédiés aux Industries Culturelles et Créatives dans les HDF : Crossroads festival, Festival Séries Mania, Emile Awards, Watch This Place, Entreprendre dans la Culture, Lille Design, Art Up Foire d’art contemporain, journées européennes des métiers d’art, forum emploi régional dédié aux secteurs d’activité du Digital et des Industries créatives, etc.
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<p>AFDAS : partenaire de l’événement « Artists Wanted » dans le cadre de Watch This Space 10 / intervention dans l’édition 2018 du forum Entreprendre dans la Culture / intervention dans l’édition 2018 du Crossroads festival</p> <p>Les branches professionnelles du champ de l’AFDAS s’engagent à promouvoir les actions auprès de leurs entreprises adhérentes et de leurs publics ayants-droits : emailing, communication Site et réseaux sociaux et professionnels</p> <p>Tenue de stands sur les événements pour informer et conseiller les participants : permanence, RDV individuels</p> <p>Animation d’ateliers thématiques</p> <p>Interventions tables rondes ou conférences</p> <p>Module(s) de formation durant l’événement pour les ressortissants Afdas</p>
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	

N° fiche	12.5.3
Axe	Axe - Information, orientation, préparation à l'emploi
Intitulé	Créatifs et entrepreneurs - actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat
Description action(s)	<p>Devant les transformations du monde de la culture, des canaux de diffusion, des politiques publiques, les initiatives pour développer l'entrepreneuriat culturel se multiplient. Il s'agit en effet d'un enjeu fort pour la persistance et le développement d'une offre culturelle de qualité, qui soit innovante et pourvoyeuse d'emplois en région.</p> <p>Il est nécessaire donc de développer l'envie d'entreprendre chez les publics jeunes et étudiants.</p> <p>Il s'agit également de sensibiliser, d'informer et de former les professionnels arrivant sur le marché du travail quant aux différentes options fiscales et obligations administratives et financières liées à la création d'entreprise pour leur permettre de faire les choix les plus avisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager et défendre la création d'activités dans le domaine des arts et de la création ▪ Apporter aux professionnels les informations pratiques et concrètes pour les aider dans leur professionnalisation et le développement de leur structure, et promouvoir et valoriser l'entrepreneuriat culturel ▪ Informer les entrepreneurs culturels sur les dispositifs régionaux et nationaux de soutien à la création et au développement d'entreprises ainsi que les aides spécifiques à la structuration des entreprises des industries culturelles ▪ Présenter les structures qui accompagnent et soutiennent la création d'entreprises culturelles : appui méthodologique, formations et soutien financier ▪ Appuyer le travail des structures telles que les incubateurs dans le secteur des ICC <p>Valorisation et renforcement des actions et événements régionaux dédiés à l'entrepreneuriat culturel, mise en avant des ressources existantes (guides, sites, formations, etc.)</p>
Public cible	Entrepreneurs ou futurs entrepreneurs des industries culturelles
Porteur(s)	Autorités académiques, Région
Partenaires associés	COMUE, établissements d'enseignement supérieur, incubateurs
Dispositif(s) mobilisable(s)	Rencontres Régionales de l'innovation, Dispositif Tremplin de Lille design, Watch this Space, Entreprendre dans la culture ...
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	Les partenaires publics s'engagent à ouvrir leurs événements et leurs outils d'information à des actions de sensibilisation sur le sujet
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<p>AFDAS : partenaire de l'événement « Artists Wanted » dans le cadre de Watch This Space 10 / intervention dans l'édition 2018 du forum Entreprendre dans la Culture / partenaire du DEFI CREA 2018</p> <p>Les branches professionnelles du champ de l'AFDAS s'engagent à promouvoir les actions auprès de leurs entreprises adhérentes et de leurs publics ayant-droits, et à accompagner les professionnels ressortissants Afdas dans leur démarche entrepreneuriale (formations, conseil)</p>
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Nombre d'actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat

N° fiche	12.6.1
Axe	Axe – Besoins -emploi - formation
Intitulé	Approche « compétences » - Identifier et analyser les compétences des demandeurs d'emploi à partir des besoins des entreprises
Description action(s)	Définir avec la branche l'identification des compétences attendues par les entreprises Réaliser un état des lieux des compétences des demandeurs d'emploi disponible en faisant un zoom sur : - leur profil (niveau de formation, expériences) - leurs compétences détenues en termes de savoir faire -savoir- et compétences spécifiques -l'environnement et conditions de travail exercés ; - la mobilité géographique, permis et de type contrat de travail recherché Cet état des lieux sera produit sur le ou les métiers en recrutement dans le secteur de l'industrie créatives et de la culture et défini par la ou les branches ou organisations professionnelles ;
Public cible	Demandeurs d'emploi et entreprises rencontrant des difficultés à recruter ou confrontées à des transformations de ses emplois
Porteur(s)	Pôle Emploi et branches ou organisations professionnelles
Partenaires associés	Opérateurs de placement spécifiques, (Proch 'emploi, plateforme d'insertion des C D ...)
Dispositif(s) mobilisable(s)	Données statistiques (service Etudes et statistiques de Pôle emploi HDF Observatoires des branches et de OPCA
Opérateurs éventuels	Prestataires de Pôle emploi et du Conseil Régional, partenaires du SPE , Organismes de Formations
Engagements partenaires publics	Etablir de manière concertée avec la branche une fiche portrait des ressources
Engagements professionnelles entreprises Branches et/ou	Identifier et cibler les activités pertinentes ou les métiers en recrutement ou en évolution Mobiliser une ou plusieurs entreprises pour valider ces besoins de compétences (volet qualitatif) Pôle emploi s'engage à organiser des ateliers des compétences pour identifier les besoins en compétences dans les territoires
indicateurs de suivi	Nombre d'états des lieux effectués Nombre d'actions associant une ou plusieurs entreprises Nombre de besoins de parcours de formation identifiés

N° fiche	12.7.1
Axe	Axe - Stratégies réponses formation
Intitulé	Carte cible – Faire évoluer la carte des Formations à 5 ans Elaboration d'une carte cible à l'échelle des Hauts-de-France pour l'offre de formation professionnelle à 5 ans dans les métiers des filières relatives au Contrat de Branche 12 Industries Culturelles et Créatives
Portage / Co-portage	Autorités académiques (Rectorat, DRAAF, DRJSCS...) Région : Branches Professionnelles et assimilés :
Partenariat	DIRECCTE, Pôle Emploi...
Nature du dispositif	Formation/Emploi Travaux prospectifs sur les besoins en formation tous dispositifs confondus : - Voie scolaire - Apprentissage - Formation continue des demandeurs d'emploi Formation continue des salariés
Objectif(s)	- Dynamiser l'évolution de la carte des formations professionnelles en fonction de l'évolution des métiers et des besoins économiques - Mieux cerner les formations professionnelles menant aux métiers de demain
Mode	- Analyser les données produites sur l'évolution des emplois, des compétences et de la formation professionnelle dans les champs sectoriels concernés - Sur la base de ce diagnostic, proposer des recommandations afin de permettre une mise en cohérence des besoins en emplois et de l'offre de formation sur le territoire régional Outils et méthodologies : ➤ La construction d'un document destiné à remonter les données issues des concertations culture par filière ➤ Le rapprochement des outils d'observation des pouvoirs publics et des acteurs économiques ➤ La fiche qui consignera les engagements de chacun et les indications sur l'état du besoin de formation ➤ Identification et Inscription des besoins en compétences spécifiques au secteur ICC dans le Plan métiers du numérique
Bénéficiaires directs	Employeurs / Publics en formation (scolaire, apprentis, actifs)
Bénéficiaires indirects	Autorité académique / Région / Organismes de formation
Modalités d'intervention	- Constituer un groupe de travail technique « Carte-Cible » - Evaluer à 5 ans les besoins de recrutement par métier et niveaux de qualification. - Confronter cette évaluation quantitative et qualitative (niveau de formation) à l'offre existante - Déterminer les évolutions en termes d'ouvertures afin d'inciter les établissements de formation à développer les formations adéquates
Implication attendue des Branches	Fournir les besoins de recrutement à 5 ans par métier et niveau de qualification Contribuer à l'évaluation quantitative et qualitative en mettant à disposition les informations nécessaires : nombre de départs à 5 ans, stocks d'emploi par métier et niveau de qualification. <i>Focus sur la branche du Spectacle Vivant : du fait des caractéristiques socioéconomiques du secteur (TPE, 85% de CDD dont intermittents embauchés sur de très courtes durées,</i>

	<i>fonctionnement au projet, etc.), la Branche n'est pas en capacité de fournir des projections chiffrées à 5 ans. D'autres protocoles à visée prospective pourront être envisagés.</i>
Calendrier	
Pistes de réflexion et premières hypothèses (à la signature du contrat de branche)	<p>Dynamiques de formation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Scolaire : le territoire régional dispose de formations pointues et rares, très attractives, notamment au sein des établissements du Campus INIC mais également St Quentin, Lens, Bailleul... 2. Apprentissage : Offre peu développée sur le secteur car peu adaptée au mode de travail par projet d'usage dans le domaine. Toutefois il s'agit d'une voie qui pourrait être intéressante pour l'acquisition de compétences demandées par les entreprises en complément de la formation par voie scolaire (parcours mixte). 3. Région - PRF : Achat de formation sur des activités de niche telles que les DUMIstes, les musiciens interprètes, les arts du cirque. <p>Besoins exprimés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Manque de formations en région pour les techniciens (spectacle vivant) et les artistes-auteurs qui vont se former sur Paris ➤ Demande d'accompagnement des plasticiens notamment sur les aspects de développement d'un business model, de démarchage de galeries, etc. ➤ Fort besoin de métiers du numérique dans le secteur. <p>Pistes et hypothèses d'évolution de l'offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conforter la politique actuelle de concentration de l'offre de formation autour du Campus INIC et des établissements associés. ➤ Veiller à l'équilibre entre les formations aux métiers créatifs (très attractives mais au débouchés limités) et les formations aux métiers techniques et de supports (au potentiel d'insertion plus élevé). <p>Pistes et hypothèses d'évolution de l'offre (volumétrie, équilibre FI / FC, place de l'alternance et de la professionnalisation, enjeux compétences, certifications...) à affiner à l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La construction d'un document destiné à remonter les données issues des concertations culture par filière ➤ Le rapprochement des outils d'observation des pouvoirs publics et des acteurs économiques ➤ Le détail qui consignera les engagements de chacun et les indications sur l'état du besoin de formation <p>Identification et Inscription des besoins en compétences spécifiques au secteur ICC dans le Plan métiers du numérique</p>

Vers une carte – cible des formations :

La démarche « carte cible » répond à la volonté des partenaires de préciser quantitativement de façon prospective les besoins de recrutement afin d'anticiper et d'apporter des solutions aux difficultés de recrutement des entreprises sur certains métiers et/ou de remédier aux difficultés d'insertion identifiées pour certaines formations. Elle s'inscrit dans un cadre de réflexion à cinq ans.

Le tableau ci-dessous s'appuie sur les échanges produits par les partenaires du Contrat de Branche lors des réunions dédiées à la carte des formations qui se sont tenues aux mois de mai et juin 2018 ; ils posent d'ores et déjà un certain nombre de tendances d'évolution, et proposent des objectifs cibles théoriques s'appuyant sur ces propositions. Ces objectifs pourront être réévalués, sur la base de bilans intermédiaires, dans le cadre de la mise en œuvre partenariale du Contrat, et les travaux sur la carte cible de formations (Voir fiche générique carte cible).

Une attention particulière est portée à la formation initiale et aux équilibres nouveaux à poser entre voie scolaire et apprentissage pour favoriser la réussite et l'insertion professionnelle des élèves. En particulier, l'accent est mis sur le développement de la mixité des parcours de formation (parcours comportant par exemple pour le baccalauréat deux années en voie scolaire et une année en apprentissage). Les évolutions devront dans ce cadre prendre en compte les potentiels existant en termes de ressources humaines et de plateaux techniques, l'apprentissage ayant vocation à se développer dans les établissements scolaires. Les évolutions portant sur la formation professionnelle des demandeurs d'emplois seront déterminées en tenant compte de la mise en œuvre du PACTE 2019-2022.

Projections objectifs cibles de formation à 5 ans			
Voies de formation	Situation 2018	Tendance d'évolution	Objectifs
Apprentissage	200	0	200
Parcours composites (encourager les passerelles entre la voie scolaire et l'apprentissage, dans un parcours de type 2+1)	0	0	0
Rectorat Scolaire (hors bac techno et BTS)	500	0	500
BTS Scolaire Rectorat DRAAF	600		600
DRAAF Scolaire hors BTS			0
DRJSCS DREES	0	0	0
Formation demandeurs d'emploi (PRF + Pôle emploi) hors compétences clés	900	0	900
TOTAL PARCOURS DE FORMATION	2200	0	2200

***2 années en voie scolaire suivie d'une année en alternance (notamment en apprentissage)**

N° fiche	12.7.2
Axes	Axe 3 Stratégies réponses formation
Priorités d'action	<ul style="list-style-type: none"> - reconversions professionnelles des techniciens (usure professionnelle, précarité) et des artistes (carrières courtes des danseurs, circassiens...). D'où un besoin d'anticipation sur les poursuites de carrière, par ex : préparer les reconversions vers la formation, l'enseignement, l'animation d'ateliers. - Besoins en management intermédiaire, problématique transversale au secteur. Besoin de développer une culture du management. Une formation pilote est en cours, « adapter son management aux spécificités d'emploi et de parcours des salariés intermittents du spectacle »
Intitulé Fiche Engagement	<p>Anticiper les carrières et insuffler une Culture du management dans les TPE PME - (ADEC) - 100 salariés bénéficiaires de prestations GPEC</p> <p>GPEC - Reconversions professionnelles et anticipation sur les carrières - Culture du management</p>
Actions, outils, cadres d'intervention, pratiques existantes et parfois territorialisés	ADEC
Publics cibles	TPE-PME ou associations
Description action(s)	<p>Les entreprises des secteurs des Industries Culturelles et Créatives qui composent le champ de l'Afdas sont fragilisées par un contexte général marqué par des évolutions structurelles et conjoncturelles fortes et particulièrement impactées par les mutations économiques et technologiques. 90% de ces entreprises emploient moins de 11 salariés. La pérennisation de ces entreprises et la sécurisation des parcours professionnels constituent un double enjeu pour les branches professionnelles et l'Etat.</p> <p>Les parcours des professionnels sont atypiques et hétérogènes. Les mobilités sont très importantes, choisies ou contraintes. De plus, l'exercice des métiers à haute intensité physique implique des reconversions, particulièrement précoces, devant être anticipées, au sein ou en dehors du secteur.</p> <p>Les petites et moyennes entreprises de ces secteurs, souvent démunies d'équipe dédiée en ressources humaines, doivent être accompagnées pour penser la pérennisation et le développement de leur activité et des emplois avec des ressources humaines (RH) structurées et adaptées à leurs besoins.</p> <p>L'état et les branches professionnelles du secteur des Industries Culturelles et Créatives souhaitent poursuivre et amplifier leur démarche partenariale :</p> <p>Ces problématiques seront abordées dans le cadre de l'ADEC pour le secteur du Spectacle Vivant dans la Région Hauts-de-France, en cours de réalisation (2017-2019).</p> <p>Dans le cadre du dispositif PCRH, la Direccte projette avec l'OPCA AFDAS, de monter une action permettant d'articuler l'ADEC pour le Spectacle Vivant en cours avec les besoins exprimés (formation préparant à la reconversion et formation RH/formation encadrement intermédiaire), et la Prestation Individuelle Conseil en Ressources Humaines qui serait spécifique à ce secteur et permettrait d'aborder plus spécifiquement les problèmes de GPEC en entreprise, et la culture du management avec notamment un appui RH.</p> <p>Les branches Audiovisuel et exploitation cinématographique pourront également solliciter un accompagnement par le biais</p>

	de la prestation d'Appui-Conseil RH (AC RH) proposée par l'Afdas.
Porteur	AFDAS
Partenaires	
Dispositif(s) mobilisable(s)	<ul style="list-style-type: none"> • ADEC • PCRH (prestation conseil RH)
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	
Engagements chiffrés / indicateurs de suivi	Objectif de 100 salariés bénéficiaires

N° fiche	12.7.3
Axe	Stratégies réponses formation
Intitulé :	Prestation d'« Appui-Conseil RH » à destination des entreprises des secteurs des Industries Culturelles et Créatives

Description action(s)

Les entreprises des secteurs des Industries Culturelles et Créatives qui composent le champ de l'Afdas sont fragilisées par un contexte général marqué par des évolutions structurelles et conjoncturelles fortes et particulièrement impactées par les mutations économiques et technologiques.

90% de ces entreprises emploient moins de 11 salariés. Les petites et moyennes entreprises de ces secteurs, souvent démunies d'équipe dédiée en ressources humaines, doivent être accompagnées pour penser la pérennisation et le développement de leur activité et des emplois avec des ressources humaines (RH) structurées et adaptées à leurs besoins.

Un accompagnement RH constitue un levier efficace et conditionne la capacité de ces entreprises à pouvoir migrer vers les nouveaux modèles d'organisation et de productions des activités.

L'Afdas, au regard des éléments évoqués ci-dessus et des diagnostics partagés par les acteurs et institutions intervenant dans les industries culturelles et créatives, propose à ses entreprises sur le territoire des Hauts-de-France un « Appui-Conseil RH », l'organisation du volet RH participant de façon stratégique au développement de l'entreprise.

Structuré en 4 phases, du pré-diagnostic au suivi du plan d'actions, sur une durée maximum de 5 jours, l'appui-conseil RH offre aux entreprises un cadre pour guider leur réflexion et agir en fonction de leurs besoins prioritaires de développement d'activité à travers des outils concrets prêts à l'emploi.



Porteur	AFDAS
Partenaires associés	DIRECCTE – Branches professionnelles
Dispositif(s) mobilisable(s)	Appui-Conseil RH
Opérateurs éventuels	Des prestataires (cabinets RH) issus du monde de l'entreprise, sélectionnés sur l'ensemble du territoire
Engagements publics	partenaires A Déterminer
Engagements professionnels entreprises	Branches et/ou Communication auprès des entreprises cibles et partenaires (site internet, emailing, service de proximité, webconférence, comité de pilotage, etc.) Prise en charge Afdas (spécifique en fonction de la branche concernée) et cofinancement partenaires régionaux
Engagement indicateurs de suivi	chiffrés / Nbre d'Appui-Conseil menés Nbre d'entreprises entrées dans la démarche Taux de satisfaction entreprises Bilan des prestataires accrédités

N° fiche	12.7.4
Axe	Stratégies réponses formation
Intitulé :	Appuis-conseils thématiques : « Reconversions professionnelles et anticipation sur les carrières » « Culture du management »
<p>Description action(s)</p> <p>La problématique identifiée concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les reconversions professionnelles, celle des techniciens (usure professionnelle, précarité) et des artistes (carrières courtes des danseurs, circassiens...). D'où un besoin d'anticipation sur les poursuites de carrière, par ex : préparer les reconversions vers la formation, l'enseignement, l'animation d'ateliers. - Besoins en management intermédiaire, problématique transversale au secteur. Besoin de développer une culture du management. Une formation pilote est en cours, « adapter son management aux spécificités d'emploi et de parcours des salariés intermittents du spectacle » <p>Les entreprises des secteurs des Industries Culturelles et Créatives qui composent le champ de l'Afdas sont fragilisées par un contexte général marqué par des évolutions structurelles et conjoncturelles fortes et particulièrement impactées par les mutations économiques et technologiques. 90% de ces entreprises emploient moins de 11 salariés. La pérennisation de ces entreprises et la sécurisation des parcours professionnels constituent un double enjeu pour les branches professionnelles et l'Etat.</p> <p>Les parcours des professionnels sont atypiques et hétérogènes. Les mobilités sont très importantes, choisies ou contraintes. De plus, l'exercice des métiers à haute intensité physique implique des reconversions, particulièrement précoces, devant être anticipées, au sein ou en dehors du secteur.</p> <p>Les petites et moyennes entreprises de ces secteurs, souvent démunies d'équipe dédiée en ressources humaines, doivent être accompagnées pour penser la pérennisation et le développement de leur activité et des emplois avec des ressources humaines (RH) structurées et adaptées à leurs besoins.</p> <p>L'état et les branches professionnelles du secteur des Industries Culturelles et Créatives souhaitent poursuivre et amplifier leur démarche partenariale :</p> <p>Ces problématiques seront abordées dans le cadre de l'ADEC pour le secteur du Spectacle Vivant dans la Région Hauts-de-France, en cours de réalisation (2017-2019).</p> <p>Dans le cadre du dispositif PCRH, la Direccte projette avec l'OPCA AFDAS, de monter une action permettant d'articuler l'ADEC pour le Spectacle Vivant en cours avec les besoins exprimés (formation préparant à la reconversion et formation RH/formation encadrement intermédiaire), et la Prestation Individuelle Conseil en Ressources Humaines qui serait spécifique à ce secteur et permettrait d'aborder plus spécifiquement les problèmes de GPEC en entreprise, et la culture du management avec notamment un appui RH.</p> <p>Les branches Audiovisuel et exploitation cinématographique pourront également solliciter un accompagnement par le biais de la prestation d'Appui-Conseil RH (AC RH) proposée par l'Afdas.</p> <p>L'Afdas, opérateur officiel du CEP (Conseil en Evolution Professionnelle), délivre par ailleurs un accompagnement gratuit pour l'élaboration et la concrétisation des projets personnels d'évolution, pour tous les professionnels de la culture et des médias, en activité ou non.</p>	
Porteur	AFDAS
Partenaires associés	DRAC – DIRECCTE – Branches professionnelles – Audiens
Dispositif(s) mobilisable(s)	ADEC Spectacle Vivant HDF – PCRH Direccte – Appui-Conseil RH Afdas – Conseil en Evolution Professionnelle – Congé Individuel de Formation - Partenariat Afdas/Fonds de professionnalisation et de solidarité d'Audiens en faveur de la reconversion des artistes chorégraphiques et de cirque
Opérateurs éventuels	Cabinets pré-sélectionnés par l'AFDAS : consultants issus du monde de l'entreprise, experts des sujets de RH, dans l'accompagnement des TPE/PME Prestataires référencés par la Direccte HDF sur le Conseil en Ressources Humaines
Engagements publics	Afdas > Cofinancement par la Direccte des prestations réalisées entre le 01/07/2018 et le 31/12/2019 (sous réserve des conditions d'éligibilité et acceptation des projets par la Direccte)
Engagements professionnelles entreprises	Branches et/ou
Engagements chiffrés / indicateurs de suivi	Communication auprès des entreprises cibles et partenaires (site internet, emailing, service de proximité, webconférence, comité de pilotage, etc.) Prise en charge Afdas et cofinancement partenaires régionaux
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Nbre d'Appui-Conseil menés / Nbre d'entreprises entrées dans la démarche Taux de satisfaction entreprises / Bilan des prestataires accrédités

N° fiche	12.8.1
Axe	Axe – Anticipation et innovation pédagogique
Priorité d'action	Campus des métiers et des qualifications
Intitulé Fiche Engagement	Campus des Métiers et des Qualification – Créer des liens autour des Campus Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) et Contrats de Branche en Hauts de France – Campus des Métiers et des Qualifications Image Numérique et Industries Créatives
Actions, outils, cadres d'intervention, existantes et territorialisés	Les campus des métiers regroupent des acteurs de la formation professionnelle autour d'une filière économique. Ils recherchent des synergies entre des lycées, des centres de formation des apprentis, des organismes de formation, des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche ainsi que des entreprises. Ils sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à enjeu économique national ou régional soutenu par la collectivité et les entreprises (pôles de compétitivités, développement de nouvelles filières industrielles...) Sept Campus des Métiers et des Qualification sont labellisés à ce jour en Hauts de France (Ferroviaire – Industrie automobile et Ecomobilité / Métallurgie et plasturgie Picardie / Travaux publics / Bio-raffinerie végétale et chimie durable / ALS - Autonomie Longévité et Santé / INIC – Industries numériques et images créatives / Tourisme et innovation) Des Espaces d'Innovation Partagés (EIP) et des FabriqRév3 - EIP intégrant les objectifs de Troisième Révolution Industrielle – sont en cours de développement dans les lycées des CMQ. Le Campus des Métiers et des Qualifications « Tourisme et Innovation » relève de champs professionnels entrant en lien direct avec ceux relevant du présent Contrat de Branche.
Publics cibles	Professionnels, élèves et enseignants
Partenaires	Rectorat (Délégations académiques de Lille et Amiens) Région Branches professionnelles
Description action(s)	Acter une volonté de développer la collaboration entre les Branches professionnelles et les CMQ afférents aux mêmes champs professionnels pour : <ul style="list-style-type: none"> • Optimiser la lisibilité des CMQ auprès des professionnels (actions de communication auprès des entreprises, via les Branches professionnelles) • Créer des passerelles de collaboration entre les Branches professionnelles et les CMQ (communication sur les offres de formation des CMQ, collaboration autour d'usages pédagogiques et/ou innovants des EIP des Lycées des CMQ voire des FabriqRév3, association des Branches professionnelles aux travaux des CMQ notamment aux travaux des groupes de travail "métiers" de CMQ lorsqu'ils sont mis en place...)
Dispositif(s) mobilisable(s)	7 CMQ labellisés 5 EIP (et autres en cours de création)
Engagements des Partenaires publics	Ouvrir les Campus aux professionnels et aux représentants des différentes Branches Professionnelles, et développer des axes de collaboration
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Favoriser la mise en visibilité des CMQ auprès des entreprises Contribuer aux différents axes de projets et de collaboration proposés dans le cadre du CMQ – Mobiliser les entreprises en tant que de besoin sur ces projets. L'AFDAS est partenaire et signataire de la convention cadre du CMQ Image Numérique et Industries Créatives.
Engagements chiffrés / indicateurs de suivi	Nombre de projets associant les Branches